

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 16 décembre 2024, à 19 h, à la salle du conseil à laquelle étaient présents, Mesdames les conseillères Monique Gamache, Cathy Michaud et Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Damien Jean et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

**01. MOT DE BIENVENUE**

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

**02. ADOPTION BUDGET 2025**

Le budget 2025 est présenté comme suit :

<b>Revenus de -----</b>	<b>1 233 303 \$</b>
<b>Dépenses de -----</b>	<b>1 233 303 \$</b>

Les revenus se répartissent comme suit :

Revenus de taxes générales et en lieu de taxes-	817 863 \$
Revenus sources locales-----	63 528 \$
Revenus de transferts-----	351 912 \$
Surplus accumulé (liquidité)	0 \$

<b>Total des revenus prévus-----</b>	<b>1 233 303 \$</b>
--------------------------------------	---------------------

Alors que les dépenses se répartissent comme suit :

Administration générale	318 609 \$
Sécurité publique-----	140 793 \$
Transport-----	397 089 \$
Hygiène du milieu-----	83 122 \$
Santé, Urbanisme, aménagement----	45 922 \$
Loisirs, Culture-----	32 938 \$
Financement -----	143 515 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement :</b>	<b>1 161 988 \$</b>

Dépenses d'immobilisations-----	71 315 \$
---------------------------------	-----------

<b>Total des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations-----</b>	<b>1 233 303 \$</b>
---	---------------------

**Résolution 142-12-2024**

Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents(e)s d'adopter le budget 2025, tel que présenté ; Un document explicatif sera distribué gratuitement à chaque contribuable, tel que prescrit au Code municipal du Québec.

### **03. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

Selon le code municipal, à l'article 953.1, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

**CONSIDÉRANT QUE** le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 est déposé et qu'une copie du document sera jointe au Livre des minutes ;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie sera distribuée gratuitement à chaque contribuable, tel que prescrit au Code municipal du Québec ;

**EN CONCLUSION,** **Résolution 143-12-2024**  
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 soit accepté, tel que présenté.

### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, doivent porter exclusivement sur le budget 2025 et le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, tel que stipulé à l'article 956 du Code municipal du Québec.

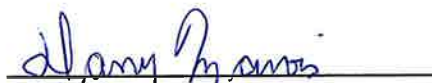
### **05. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution 144-12-2024**

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 03.



**Maire**



**D.G/greffière.-trés.**

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

TITRE DU PROJET	2025	2026	2027	MODE DE FINANCEMENT	coût estimé
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)					
génératrice propane ( 15 à 20 000\$ en 2023)		x		TAXATION ou sec.publique	
SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)					
douche pompiers et responsable égout			x	SEC.PUBLIQUE	
système communication FM pour sécurité civile		x		SEC.PUBLIQUE	
ensemble de décontamination (500\$)		x		TAXATION	
vêtements de combat (3 795)	x			TAXATION	3 795.00 \$
Vestes de flottaison (5x100\$)		x		TAXATION	
Boyaux (2300\$)	x			TAXATION	2 300.00 \$
appareil APRIA (11720\$)	x			TAXATION	11 720.00 \$
etudier possibilité de puits partagé avec café culturel	x				
TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)					
réaménager le garage (500 \$ par année)	x	x		TAXATION	500.00 \$
réseau luminaires de rues (rue Bélanger 3000\$)		x		TAXATION	
chauffage		x		PROGRAMMES	
détecteur 4 gaz (3 000 \$)	x			TAXATION	3 000.00 \$
souffleur (15 000 \$)	x			TAXATION	15 000.00 \$
faucheuse (20 000 \$)	x			TAXATION	20 000.00 \$
niveleur WIL-BE (27 000 \$)		x		TAXATION	

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET ENTRETIEN 2025-2026-2027

TITRE DU PROJET	2025	2026	2027	MODE DE FINANCEMENT
HYGIÈNE DU MILIEU (égout, ordures, recyclage)				
SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, Famille)				
LOISIRS ET CULTURE (salles, biblio, café culturel)				
génératrice pour lieu de rassemblement ou location (15 à 20 000\$ en 2023)			x	SEC.PUBLIQUE
porte centrale avec seuil bas et conforme pour fauteuil roulant (5 000\$)	x			PROGRAMME 5 000.00 \$
Revêtement murs ou				
poursuivre les recommandations du bilan de santé(salle municipale)			x	TAXATION
Chauffage			x	PROGRAMME/TAXATION
lampe UV puits (3 500 \$)		x		TAXATION
thermopompe (10 000 \$) pour salle	x			PROGRAMME FÉDÉRAL 10 000.00 \$
thermopompe (10 000 \$) pour café et biblio		x		PROGRAMME FÉDÉRAL
				71 315.00 \$